

## L'Alliance Résidences Secondaires Suisse a 10 ans

**L'Alliance Résidences Secondaires Suisse fête ses dix ans en octobre 2022. Elle est l'association faitière nationale des 34 associations régionales qui représentent les intérêts des résidents secondaires dans les lieux de vacances suisses.**

En Suisse, nous comptons **450'000 résidences de vacances occupées par leurs propriétaires**. Ceux-ci apprécient leur résidence secondaire et sont soucieux d'une gestion respectueuse du paysage. Chaque année dans ces destinations, ils dépensent **CHF 8 milliards pour l'entretien des biens immobiliers et leur consommation, soit 25% de l'économie touristique suisse**. Les résidents secondaires sont des hôtes fidèles et un soutien économique important pour les stations touristiques.

Pour l'Alliance Résidences Secondaires Suisse (Alliance), une cohabitation harmonieuse et compréhensive entre les habitants et les résidents secondaires est une préoccupation centrale. Les **taxes touristiques** constituent à cet égard un point important. Les personnes extérieures qui possèdent une résidence secondaire y paient des impôts et des taxes, mais les autorités leur facturent en plus de fortes taxes de séjour et des redevances. L'absence de droit de regard conduit souvent à des conflits juridiques chargés d'émotion.

Notre **label de qualité "Top Destination Résidences Secondaires"** ([www.arss.ch/label](http://www.arss.ch/label)), créé en 2019, est décerné aux destinations qui sont ouvertes au dialogue avec les résidents secondaires et qui les estiment. Dans les destinations labellisées, les résidents secondaires peuvent participer aux décisions concernant le développement touristique et l'utilisation des taxes de séjour qu'ils paient.

Actuellement, les Chambres fédérales discutent d'un changement de système d'imposition de la propriété du logement (**suppression de la valeur locative**). Si la valeur locative devait également être supprimée pour les résidences secondaires occupées par leur propriétaire, un impôt sur l'objet la remplacerait sous la forme d'un nouvel **impôt sur les résidences secondaires**. L'Alliance annonce très clairement qu'elle ne pourrait pas accepter une charge fiscale supplémentaire par rapport à aujourd'hui.

Un **changement de génération** se profile parmi les propriétaires de résidences secondaires. Ce secteur touristique va donc subir de profondes mutations. La nouvelle génération utilisera ces biens immobiliers différemment de leurs parents. L'explosion du télétravail - encouragé par le récent confinement - amorce déjà le nouveau comportement d'utilisation. Ces nouveaux propriétaires resteront plus longtemps dans leur lieu de vacances et, avec les autochtones, feront progresser les régions alpines avec de nouvelles idées. C'est une grande chance pour tous qu'il nous faut saisir !

### Contact pour les médias

Heinrich Summermatter  
Président de l'Alliance Résidences Secondaires Suisse  
E-mail : [info@arss.ch](mailto:info@arss.ch)  
Tél. : 079 792 95 91

Berne, le 25 octobre 2022